

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture.

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 27 janvier 1997 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture ;

VU les résultats des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014 ;

Arrête :

Article 1 – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 27 janvier 1997 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Monsieur Bertrand MULLARTZ, adjoint au chef du service des ressources humaines au secrétariat général (SG),
- Monsieur Patrice CHAZAL, adjoint à la sous-directrice mobilité, emplois, carrières au secrétariat général (SDMEC),
- Madame Maryvonne DE MAUREY, cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Catherine PREVEL, adjointe au chef de bureau des établissements et des contrats (DGER),
- Monsieur Jacques FAUVEL, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des dotations et des compétences (DGER),
- Madame Isabelle TILLY BECKER, directrice des ressources humaines (ANSES),

Membres suppléants

- Monsieur Jérôme SANTERRE, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Carole PELLEGRINO, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche au secrétariat général (BEFFR),
- Madame Séverine DUPETY, adjointe à la directrice des ressources humaines (ANSES),
- Madame Sylvie LARROUTIS, chargée de mission bureau de gestion des dotations et des compétences (DGER),
- Madame Marie-José LAFONT, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures, référent du corps (MAPS),
- Monsieur Patrick WEBER, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures, référent du corps (MAPS),

B - Représentants du personnel

Membres titulaires

| | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|------|
| - Madame Nathalie BOULIER MONTHEAN | Technicien de classe exceptionnelle | FO |
| - Madame Catherine VIVET | Technicien de classe exceptionnelle | FSU |
| - Madame Catherine SCHAEFFER | Technicien de classe supérieure | CFDT |
| - Monsieur Régis CHARPENTIER | Technicien de classe supérieure | FSU |
| - Madame Nadine MOREAU | Technicien de classe normale | CGT |
| - Monsieur Xavier WEPFER | Technicien de classe normale | UNSA |

Membres suppléants

| | | |
|------------------------------|-------------------------------------|------|
| - Madame Valérie GERARD | Technicien de classe exceptionnelle | FO |
| - Madame Hélène BACQUE | Technicien de classe exceptionnelle | FSU |
| - Monsieur Gérard RICHARD | Technicien de classe supérieure | CFDT |
| - Monsieur Sébastien DEVALLE | Technicien de classe supérieure | FSU |
| - Madame Laurette WESTRICH | Technicien de classe normale | CGT |
| - Monsieur Yoann CRONNIER | Technicien de classe normale | UNSA |

Article 2 – L'arrêté du 19 novembre 2015 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des techniciens de formation et de recherche du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait, le **18 AVR. 2016**

L'Adjoint au Sous-directeur
du développement professionnel et
des relations sociales


Grégoire JOURDAN